

Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS ») – Modifications importantes apportées aux Procédés et méthodes de la CDS – Service automatisé de confirmation de transactions (« ACT »)

L'Autorité des marchés financiers a publié le projet, déposé par la CDS, de modifications importantes aux Procédés et méthodes de la CDS concernant le service automatisé de confirmation de transactions (« ACT »). Les modifications proposées font état des modifications au service automatisé de confirmation de transactions (« ACT ») qui comprennent l'ajout de deux nouveaux rapports et l'élimination de la série de rapports ACT existants produits par la CDS.

(Les textes ont été publiés dans la section 7.3.1 du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 2010-02-26 Vol. 7, n° 08).

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires peuvent en transmettre une copie, au plus tard le 29 mars 2010, à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire de l'Autorité
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : 514.864.6381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Danielle Boudreau
Analyste
Direction de la supervision des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514.395.0337, poste 4322
Numéro sans frais : 514.877.525.0337, poste 4322
Télécopieur : 514.873.7455
Courrier électronique : danielle.boudreau@lautorite.qc.ca